

DECLARATION DES REVENUS ANNUELS BRUTS CUMULES

Facturation provisoire 2026

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom :		
Prénom :		
Enfant(s), nom et prénom :		
Taux d'activité :		
Etes-vous exonérés d'impôts et/ou corps diplomatique	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Salariés : Salaire annuel brut. Inclure <u>tous</u> les éléments de salaire (13 ^{ème} salaire, bonus attendus, salaire en nature, etc.). <i>Joindre le dernier certificat de salaire</i>	CHF	CHF
Indépendants : Revenu effectif selon la décision de la caisse AVS. <i>Joindre la décision la plus récente</i>	CHF	CHF
Chômage ou autres prestations sociales : Allocations chômage, indemnités perte de gains, rentes (AVS/AI), RI, prestations complémentaires ou autre revenu social. <i>Joindre un justificatif de la caisse de chômage ou autre document officiel</i>	CHF	CHF
Eventuelle pension alimentaire annuelle reçue :	CHF	CHF
Eventuelle pension alimentaire annuelle versée :	CHF	CHF
Remarques :		

Les montants déclarés sans pièces justificatives ne sont pas pris en compte et le tarif maximum est appliqué.

- Cochez cette case si vous ne souhaitez pas déclarer vos revenus ou fournir les justificatifs ; le tarif maximum sera appliqué. Aucun contrôle ne sera effectué et aucune correction rétroactive ne sera possible.



Formulaire et pièces justificatives sont à transmettre à revenus@apej.ch

(ne pas déposer les documents sur le portail cse.Kibe)

Les personnes soussignées attestent avoir rempli cette déclaration complètement et conformément à la vérité. L'APEJ se réserve le droit de poursuivre en justice celui ou celle qui aura induit en erreur l'Association par des affirmations fallacieuses ou par la dissimulation de faits vrais.

Lieu et date :

Signature 1 :

Signature 2 :